

Bloc-notes de L'Opinion, "Sauver la banlieue parisienne", 21 septembre 2017



[Téléchargez l'article en PDF](#) ^[1]

L'expression 'métro, boulot, dodo' est le symbole de cette politique urbaine désastreuse, issue de la Charte d'Athènes (1933), et adoptée par l'administration centrale

La France est le pays le plus centralisé de toute l'Europe, malgré sa constitution qui dit dans son article 1^{er} : «*La France est une République indivisible [?] Son organisation est décentralisée* ». Le centralisme vient de la monarchie absolue qui n'a cessé de vouloir tout contrôler dans le pays. Le pouvoir présidentiel, qui en est l'héritier, est resté dans cette logique.

L'Etat installé à Paris s'y développe sans cesse et attire ainsi les centres de décision à sa proximité. Le résultat en est que la région parisienne est soumise à de vastes mouvements inorganisés de populations, attirées par une offre d'emploi moins rare qu'ailleurs. On ne s'étonnera donc pas que le pays le plus centralisé ait naturellement la région capitale la plus dense. Le Grand Londres est deux fois moins dense que la petite couronne parisienne. La qualité de la vie s'en ressent.

Métropoles d'équilibre. Le général de Gaulle, pourtant fervent jacobin, avait initié une politique d'aménagement du territoire, lançant les « métropoles d'équilibre » qui ont été un succès et proclamant à Lyon le 24 mars 1968 : «*L'effort multiséculaire, qui fut longtemps nécessaire à notre pays pour réaliser et maintenir son unité, malgré les divergences des provinces qui lui étaient successivement rattachées, ne s'impose plus désormais. Au contraire, ce sont les activités régionales qui apparaissent comme les ressorts de sa puissance économique de demain* ». Il ajoutait le 9 septembre 1968 à destination des Parisiens : «*Il est nécessaire de donner à chaque région une vie propre pour que notre pays mette en valeur tout ce qu'il vaut dans chacune de ses parties et cesse, en se vidant lui-même, d'amasser sa substance à Paris et ses alentours* ».

Les préfets ont géré Paris en se débarrassant sur la banlieue de tout ce qui dérange : les usines d'incinération d'ordures ménagères, les dépôts d'autobus, les dépôts de matériaux, les asiles psychiatriques, l'accueil des SDF, la population la plus pauvre logée dans des grandes barres construites à cet effet

Mais la ville de Paris demeurera l'apanage de l'Etat jusqu'en 1977. Les élus y sont purement décoratifs, la ville est administrée par le corps préfectoral et par des administrateurs spécifiques, les maires d'arrondissement n'ont guère que la compétence d'état-civil, ce qui n'a pas beaucoup changé. Les préfets ont géré Paris en se débarrassant sur la banlieue de tout ce qui dérange : les usines d'incinération d'ordures ménagères, les dépôts d'autobus, les dépôts de matériaux, les asiles psychiatriques, l'accueil des SDF, la population la plus pauvre logée dans des grandes barres construites à cet effet, comme la cité des 4 000 à La Courneuve et même de grands cimetières dans des communes périphériques comme Bagneux, Pantin, Thiais?

Méto, boulot, dodo. La banlieue est alors la plus mal traitée et son urbanisme lui échappe totalement : c'est le temps des ZUP, de constructions massives et éloignées des transports, dépourvues de loisirs, sans autres commerces que ceux de première nécessité. Les transports sont conçus par rapport au travail, c'est-à-dire convergeant vers Paris. L'expression « méto, boulot, dodo » est le symbole de cette politique urbaine désastreuse, issue de la Charte d'Athènes (1933), et adoptée par l'administration centrale. Les provinciaux qui jalourent Paris ne se rendent pas compte que les banlieusards ont longtemps été des exclus de Paris.

Enfin vint Gaston Defferre et les lois de décentralisations de 1982, qui ont permis à la banlieue de se transformer en confiant aux maires la délivrance des permis de construire et aux habitants de les contrôler pour empêcher les erreurs majeures du passé. Les préfetures se sont senties dépossédées de ces compétences et ont tout fait pour en limiter les effets, s'attachant en particulier à contrôler les Plans Locaux d'Urbanisme et les attributions de logements, sans souci de la mixité sociale. Les villes de banlieue sont enfin devenues des villes à part entière, se dotant de tous les équipements culturels et de loisirs qui permettent à la population de vivre davantage sur place ; en même temps, Paris leur devenait inaccessible.

Mais l'émiettement des 36 000 communes françaises, sans autres moyens que le dévouement de leurs élus pour les plus petites, aurait dû inciter au regroupement, comme presque partout en Europe. La France, à elle seule, représente 40 % des communes d'Europe

Avec les régions, élues depuis 1986 au suffrage universel direct, les départements et les communes, le système fonctionnait convenablement. Mais l'émiettement des 36 000 communes françaises, sans autres moyens que le dévouement de leurs élus pour les plus petites, aurait dû inciter au regroupement, comme presque partout en Europe. La France, à elle seule, représente 40 % des communes d'Europe. Cette dispersion de l'administration communale a longtemps été encouragée par l'Etat qui y voyait une facilité pour son contrôle et son influence.

De plus, obliger les communes à fusionner était impopulaire et demandait donc un courage politique qui faisait défaut. C'est pourquoi le gouvernement Jospin a voulu contourner la difficulté en créant en 1999 l'obligation de l'intercommunalité. Ce qui ajoutait un niveau d'administration supplémentaire. Avec la métropole, nous avons ainsi trois niveaux

strictement municipaux, au nom de la simplification administrative !

En petite couronne parisienne, les communes ont presque toutes une taille suffisante : le regroupement y a été long, formel, et sans aucun effet d'économie. Comme l'Etat encourageait l'intercommunalité par des avantages financiers, les coûts de gestion se sont élevés. En fait, le dispositif a eu beaucoup plus de légitimité en milieu rural, car 27 000 communes ont moins de 1 000 habitants et même 3 500 en ont moins de 100.

Petite couronne. Mais la petite couronne parisienne n'est pas dans cette situation : il y a 36 communes dans les Hauts-de-Seine, 40 en Seine-Saint-Denis, 47 dans le Val-de-Marne. Nul besoin d'intercommunalités car les 3 départements jouent ce rôle, la plupart des communes y étant représentées. C'est pourquoi les lois Maptam (2014) et NOTRe (2015) sont totalement inadaptées en voulant imposer 11 intercommunalités appelées « établissement public territorial » (EPT). Il serait encore plus ridicule de supprimer les 3 départements de la petite couronne pour transférer leurs compétences à 11 sous-départements qui n'ont qu'une faible administration et ont encore tout à apprendre d'un métier délicat.

C'est apparu évident à 94 % des élus, de toutes tendances, réunis au sein du syndicat mixte de Paris Métropole. Et il faudrait plusieurs années pour répartir le transfert et le rendre opérationnel. Pendant ce temps-là, les investissements publics seraient en panne et la croissance frappée au c?ur de l'Ile-de-France, au moment du Brexit ! Ce serait tout aussi stupide de centraliser tant de compétences de proximité au sein d'une métropole dont la vraie vocation est l'exercice de compétences stratégiques, comme les transports ou le développement économique, alors qu'elles sont exercées par la Région ou jalousement conservée par l'Etat.

En réalité, tout le monde sait que la métropole a été imaginée pour des raisons électorales afin d'en donner l'exercice à Claude Bartolone, qui avait déclaré sa candidature, mais qui a dû y renoncer en raison de l'échec électoral socialiste. C'était la seule raison d'en établir la frontière au niveau de la petite couronne, coupant l'urbain et le rural, écartant le plateau de Saclay et les aéroports alors qu'on la privait de tous moyens. C'est être Gribouille que de détruire des structures qui existent et fonctionnent comme les départements, pour tenter de donner vie à un ectoplasme évanescent qu'est la métropole du Grand Paris et dont son président a déclaré qu'à peine née, elle est déjà en faillite !

<http://www.lopinion.fr/edition/politique/patrick-devedjian-sauver-banlieue-parisienne-134359> [2]

Tags:

[grand paris](#) [3]

[métropole Grand Paris](#) [4]

[banlieue parisienne](#) [5]

categories:

[Bloc Notes L'Opinion](#) [6]

[La Métropole Parisienne](#) [7]

[Réforme territoriale](#) [8]

[France](#) [9]

[Dans la presse](#) [10]

[Tweet](#) [11]

Friday, 22 September 2017

Source URL (retrieved on 09/19/2020 - 12:07): <http://patrickdevedjian.fr/bloc-notes-de-l%E2%80%99opinion-sauver-la-banlieue-parisienne-21-septembre-2017/978>

Links:

- [1] <http://patrickdevedjian.fr/sites/default/files/Sauver%20la%20banlieue%20parisienne.pdf>
- [2] <http://www.lopinion.fr/edition/politique/patrick-devedjian-sauver-banlieue-parisienne-134359>
- [3] <http://patrickdevedjian.fr/tags/grand-paris>
- [4] <http://patrickdevedjian.fr/tags/m%C3%A9tropole-grand-paris>
- [5] <http://patrickdevedjian.fr/tags/banlieue-parisienne>
- [6] <http://patrickdevedjian.fr/blog/bloc-notes-lopinion>
- [7] <http://patrickdevedjian.fr/blog/la-m%C3%A9tropole-parisienne>
- [8] <http://patrickdevedjian.fr/blog/r%C3%A9forme-territoriale>
- [9] <http://patrickdevedjian.fr/blog/france>
- [10] <http://patrickdevedjian.fr/blog/dans-la-presse>
- [11] <http://twitter.com/share>